



NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2013

Le Musée de la Camargue, Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue : réouverture au public le 2 novembre

Musée de la Camargue

LE FIL DE L'EAU...
LE FIL DU TEMPS
EN CAMARGUE

À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2013
MAS DU PONT DE ROUSTY
13200 ARLES
TÉL : 04 90 97 10 82
musee@parc-camargue.fr
www.parc-camargue.fr

LE NOUVEAU MUSÉE DE LA CAMARGUE

Le Musée de la Camargue rouvre ses portes après un an de travaux pour rénovation.

Toiture, isolation, façades et menuiseries, fluides, chauffage, refroidissement et électricité, le bâtiment de l'ancienne bergerie du Mas de Rousty, exemplaire de l'architecture camarguaise, a été revisité de fond en comble tout en respectant les grandes lignes et la force de cet élément fort patrimonial.

La collection avait vieilli et devait être restaurée ; la muséographie, elle aussi, a été réinventée.

Le projet, initié en 2003, a pris son essor en 2009 avec le nouveau conservateur, **Estelle Rouquette** et la constitution d'un **Comité de pilotage** scientifique réunissant des personnalités issues de différents domaines : spécialistes des sciences de l'homme et de la nature, représentants de l'État et des collectivités locales, professionnels des musées ...

Le portage de projet par le Parc naturel régional de Camargue, le soutien des pouvoirs publics, de partenaires privés et la contribution essentielle de la population du territoire, tout a été mis en œuvre pour accueillir au sein d'un musée rénové, qui bénéficie de l'appellation **Musée de France**, la nouvelle exposition permanente **Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue**.

Pour découvrir la Camargue, l'histoire de ses habitants et de son

sommaire

Journée reboisement	p. 2
Natura 2000 en Camargue	p. 2
Des manifestations éco responsables	p. 3
Camargue, un égo-système sur le divan	p. 3
Les Sorties gourmandes du Parc	p. 4
Bilan des 31 ^{èmes} courses de tau « Marcel-Mailhan »	p. 4

territoire, pour comprendre son identité et sa culture, 7400 objets sont dévoilés au public dans les différents espaces :

- L'entrée et sa **grande carte du delta** qui invitent à naviguer dans l'espace et le temps pour y découvrir des systèmes de gestion

- **Le fil du temps** : Des images, des paroles, des objets montrent le rôle de la nature dans les réformes sociales et les migrations humaines qu'elles ont incitées.

- **Le fil de l'eau** : La Camargue formée par le Rhône et la mer présente une grande variété de paysages issue d'un incessant travail d'aménagement du delta par l'homme.

- **La Camargue en images** fait défiler les photographies témoins des mutations paysagères, économiques et sociales, au 20^{ème} siècle. On peut y voir les collections Naudot et Bouzanquet numérisées ainsi que des films de cinéma.

Enfin, le Musée de la Camargue propose aux visiteurs de partir à la découverte in situ du territoire et de ses différents milieux, en parcourant le **sentier de découverte**.

Autre nouveauté, l'**œuvre Horizons de Tadashi Kawamata**, artiste plasticien international, qui ouvre le chemin, permet l'observation des paysages et constitue l'une des six étapes des Sentiers de l'eau en Camargue.

Musée de la Camargue
Carte habitant du Parc N°
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Signature : _____
Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles
04 90 97 10 82
musee@parc-camargue.fr

Dès le 2 novembre, les habitants des communes du Parc pourront venir chercher leur carte du Musée (sur simple présentation d'un justificatif de domicile). Cette carte donne droit à la gratuité et permet d'inviter une personne au musée.

Musée de la Camargue,
Mas du Pont de Rousty, 13200 Arles,
Tél : 04 90 97 10 82,
musee@parc-camargue.fr



Journée reboisement organisée par le Parc, le mercredi 11 décembre

Comme chaque année, les habitants du Parc pourront venir toute la journée au Mas du Pont de Rousty pour chercher les arbres qu'ils ont commandés.

En plantant ces arbres, les habitants contribuent au reboisement de la Camargue et participent à la reconstitution de la trame verte en Camargue et dans les environs. Cette succession de haies ou de boisements permet à la faune de trouver un refuge et de se déplacer afin d'assurer une continuité écologique entre les territoires.

Certains programmes européens comme Life+ Chiro Med financent des programmes de reboisement pour fournir des gîtes ou des relais aux chauves-souris, complétant ainsi l'action volontaire des habitants. Dans ce cadre, près de 20 km de haies ont été plantés en Camargue dont 8 km sur des terrains privés, le reste sur des terrains du Conseil général des Bouches-du-Rhône ou du Conservatoire du littoral.

Le 8 novembre prochain, les membres du Conseil de Parc se retrouveront au Mas Neuf du Vaccarès pour planter près d'un kilomètre de haies diversifiées.

Contact : Gaël Hemery, Patricia Lopez, Tél : 04 90 97 10 40

Natura 2000 en Camargue

L'année 2013 a vu le déploiement du dispositif Natura 2000 sur le territoire du Parc :

- Reconstitution des mesures agri environnementales à destination des agriculteurs et éleveurs du Parc (nivellement des rizières, diminution de la charge de bétail dans les zones humides, ...).

- Préparation de contrats Natura 2000 : financement de la mise en place et restauration de petits ouvrages hydrauliques, curage de roubines, arrachage d'espèces végétales invasives — Herbe de la Pampa, Sénéçon en arbre (Baccharis).

- Lancement d'un diagnostic socio-économique de l'anse de Carteau.

- Rédaction de la charte Natura 2000 (engagement de bonnes pratiques environnementales qui permet au signataire d'être exonéré d'une partie de la taxe foncière sur les propriétés non bâties).

Le comité de pilotage annuel se déroulera le mardi 3 décembre à 15h sous la co-présidence du Président du Parc et du Préfet maritime.

Pour en savoir plus : Lettre Natura 2000 dans le delta du Rhône juillet-août 2013, en téléchargement sur le site Internet www.parc-camargue.fr

Contact : David Lazin, chargé de mission Natura 2000, Tél : 04 90 97 10 40, d.lazin@parc-camargue.fr



Natura 2000 aide à la gestion hydraulique (ici au domaine des Grandes Cabanes du Vaccarès)



Des manifestations éco responsables dans le Parc naturel régional de Camargue

POURQUOI UNE DÉMARCHE ÉCO RESPONSABLE ?

Le territoire du Parc naturel régional de Camargue accueille tout au long de l'année de nombreuses manifestations évenementielles, culturelles et sportives, qui contribuent au dynamisme local et à l'activité touristique en Camargue.

Le Parc de Camargue peut, tout naturellement, s'associer à ces manifestations en les accompagnant sur le terrain de l'éco responsabilité grâce à des outils qu'il met à la disposition des organisateurs volontaires.

Ces manifestations ont souvent des retombées positives pour le territoire et ses habitants, mais elles peuvent également engendrer des répercussions négatives sur les milieux naturels et sur l'image de la Camargue. La mise en place d'une démarche éco responsable pour l'organisation d'événements est une des réponses proposées par le Parc de Camargue.

Organiser une manifestation éco responsable, c'est :

- s'attacher à réduire ses impacts négatifs sur l'environnement,
- favoriser l'économie locale,
- respecter la santé et la sécurité des personnes,
- permettre l'accès à tous,
- promouvoir les valeurs du développement durable auprès des participants.

LE PARC DANS UNE DÉMARCHE ÉCO RESPONSABLE

Le Parc s'est engagé dans une démarche éco responsable pour les manifestations qu'il organise ou auxquelles il participe par :

- L'utilisation et la mise à disposition de **vaisselle biodégradable et compostable**.
- L'utilisation rationnelle de l'eau (limiter les bouteilles en plastique, utiliser l'eau du robinet, etc.).
- Une restauration à base de **produits locaux, porteurs de la marque Parc ou d'un signe de qualité (AOP, IGP, AB, ...)**.
- L'utilisation de l'« éco-pack » mis à disposition par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet « éco-pack » comprend un ensemble

d'objets qui facilitent la mise en place d'une manifestation responsable : poubelles de tri sélectif, conteneurs à verre, seaux à bio déchets, cendriers mobiles, oriflammes de covoiturage, verres réutilisables, etc.

- L'usage d'un **stand éco conçu** produit localement : matériaux durables, légers et recyclables, impressions labélisées « Imprim'vert ».
- Une **signalétique réutilisable** et enlevée au plus tard 48 heures après la manifestation.
- Une **communication** (flyers, affiches) sur **papier recyclé**, FSC ou PEFC, avec **des imprimeurs labellisés** (« Imprim'Vert », Print Environnement) ou **certifiés** (ISO 14001 : système de management environnemental).
- Le **recours aux supports numériques** : informations disponibles sur le site Internet du Parc, lettres d'information, dépliants et flyers sous forme numérique.

L'APPUI DU PARC POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ÉCO RESPONSABLES

■ Un guide conseil

Le Parc de Camargue a élaboré un « guide conseil » afin d'encourager les organisateurs de manifestations à élaborer des événements plus respectueux des ressources du territoire. Ce guide apporte des exemples concrets d'actions à mettre en place pour une manifestation plus responsable sur le territoire.

Téléchargement : www.parc-camargue.fr

■ Un cahier des charges

Pour les organisateurs souhaitant aller plus loin, le Parc de Camargue propose un cahier des charges des manifestations éco responsables. En se conformant à ces engagements, les organisateurs s'inscrivent dans un partenariat avec le Parc de Camargue qui devient soutien officiel de l'événement. Ils peuvent alors utiliser le logo « Parc naturel régional de Camargue ».

■ La mise à disposition d'un « éco-pack »

Le Parc naturel régional de Camargue peut également apporter un soutien organisationnel avec la mise à disposition de l'« éco-pack » réalisé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Camargue, un éco-système sur le divan

Après avoir psychanalysé près d'une centaine de villes et de territoires en France et à l'étranger, l'ANPU (Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine) s'attaque depuis septembre 2012 au cas Camargue. Laurent Petit, son directeur et les chercheurs associés collectent la parole de ses habitants lors des opérations divans. La matière recueillie est ensuite digérée, analysée, disséquée... pour restituer la vision de la

Camargue par ses habitants et ses usagers à travers des conférences/spectacles.

- Le 12 novembre à Mas-Thibert
 - Le 13 novembre au Sambuc
 - Le 14 novembre au Parc de Camargue
 - Le 15 novembre à Salin-de-Giraud
 - Le 16 novembre à Bastière Tête de Camargue
- Info@lectronjaune.com - 04 42 48 40 04





LES SORTIES GOURMANDES DU PARC

Samedi 23 novembre de 10h à 13h : viticulture et initiation à l'œnologie en Camargue
 Découverte d'une exploitation viticole familiale en Camargue et démonstration pédagogique autour de la dégustation du vin, en présence d'un œnologue.

Samedi 21 décembre de 15h à 18h : la tradition du Noël provençal en Camargue
 Symbolique et signification du Noël provençal traditionnel et du « gros souper » et démonstration des 13 desserts à déguster.

Un samedi par mois, le Parc naturel régional de Camargue vous propose de découvrir un savoir-faire du terroir camarguais et une animation pédagogique autour de la cuisine d'un produit lié à ce savoir-faire. Ces ateliers pédagogiques d'une demi-journée permettent de découvrir la Camargue de l'intérieur, présentée et vécue par ses habitants. Les sorties payantes sont au prix de 7 euros/adulte et gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans. Les réservations sont toujours obligatoires et s'effectuent au Parc auprès de Josy Portes au 04 90 97 19 72 (clôture des inscriptions 1 semaine avant la date des animations).

Bilan des 31^{èmes} courses de tau « Marcel-Mailhan »

Il s'agissait de la 31^{ème} édition de ces courses organisées par le Parc naturel régional de Camargue et le Comité d'organisation des fêtes saintoises dans les arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer. Après six courses de tau ensoleillées, offertes gracieusement au très nombreux public local et régional qui les suit avec une grande assiduité, et une finale le mercredi 23 octobre, un bilan de cette saison peut être dressé. Le jury s'est réuni pour attribuer ses différents prix après avoir observé cinquante-huit tau de différentes manades.

SUR L'ENSEMBLE DES COURSES

- **Meilleur tau de 3 ans** : n° 011 de la manade de l'Aurore
- **Meilleur tau de 4 ans** : n° 965 de la manade Navarro.
- **Plus beau tau de 3 ans** : n° 065 de la manade Blanc
- **Plus beau tau de 4 ans** : n° 937 de la manade Saint-Germain
- **Les raseteurs particulièrement distingués par le jury sont :**
 - 1^{er} : Joachim Cadenas
 - 2^{ème} : Gaby Montesinos

À l'issue de la finale, les derniers prix de la saison récompenseront les 3 meilleurs taureaux et les 3 meilleurs raseteurs du jour. Les prix seront remis aux manadiers lors de la soirée organisée en novembre.
 Contact : Aurelien Jouvenel, chargé de mission élevage, Tél : 04 90 97 10 40, assoc.eleveurs@parc-camargue.fr



AGENDA

Mercredi 30 et jeudi 31 octobre
 Salon du goût et des saveurs au relais culturel, Saintes-Maries-de-la-Mer

Mardi 5 novembre
 Pour la première fois, réunion commune des Comités scientifiques de la Réserve de biosphère Camargue et du Parc naturel régional de Camargue

Mardi 3 décembre à 10 h
 Bureau

Mardi 17 décembre à 15 h
 Comité syndical et Conseil de Parc